

## SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS À L'ŒUVRE...

- Débroussaillage des chemins sur les routes Richard, Dufour, de la Réserve-Faunique, du Ruisseau-Gagnon, de la Boucanerie et de la rue Régina.
- Vérification et entretien de la signalisation routière et des glissières de sécurité.
- Pose d'asphalte froid à certains endroits, et ce, jusqu'à écoulement des stocks en inventaire. Par la résolution 2015-08-213, le conseil prend la responsabilité de ne pas renouveler l'inventaire pour terminer l'exercice financier 2015.
- Réparation de certaines parties des structures des ponts situés sur le réseau routier municipal, à savoir le platelage du tablier des ponts en bois traité. L'installation de la signalisation exigée par le MTQ se fera lorsque les employés recevront les panneaux, et ce, en vertu de la résolution 2015-08-206. Ces travaux ont été exécutés sur les 2 ponts de la route Richard et sur le pont Jean-Chassé.
- En juin dernier, le service de niveleuse a procédé à la première tournée des chemins. En septembre, une deuxième tournée se fera sur les chemins du 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> Rang, du Renversé et de la route Dufour. Les travaux sont exécutés par Sablière SAD pour la somme de 115 \$ l'heure, taxes en sus.
- Réparation d'un ponceau situé à proximité des chemins du 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> Rang et du Renversé. L'inventaire des ponceaux est épuisé.
- Les employés ont procédé au nettoyage, à des travaux de maintenance et à des travaux de peinture sur le camion Ford Sterling 2001.
- Des travaux de peinture ont été exécutés sur la cabane de la patinoire. La galerie a également été refaite. Des travaux de peinture seront faits prochainement sur les installations du parc situé sur la rue de la Fabrique. Ces travaux sont comptabilisés dans le poste budgétaire des loisirs.
- Des travaux de maintenance ont été faits sur la gratte du tracteur New Holland 2012.
- Le nettoyage et le maintien des platebandes de la mairie sont faits par un employé. La tonte du gazon est faite régulièrement aux différents endroits sous la charge municipale. Les surfaces gazonnées sous la responsabilité municipale ont énormément augmenté au fil des années. Plus rien à voir avec les années 80 et 90. Au cours de la belle saison, il est pertinent d'exécuter ces travaux de façon régulière.
- La vidange des boues de fosses septiques est débutée depuis le jeudi 13 août dernier. Un des employés accompagne Sani-Manic lors de cette vidange. Son rapport journalier est transmis à la directrice générale. Les résidences du secteur Saint-René font l'objet de cette vidange.
- Le gazebo situé sur la route de la Montagne, secteur Ruisseau-Gagnon, a reçu un entretien de base. Le gazebo et la clôture ont été repeints.
- Des travaux d'entretien (peinture) ont également été exécutés sur l'entrepôt municipal, situé au 132, avenue Saint-René.
- À ce jour, il reste encore des travaux extérieurs de peinture à faire à la mairie et au centre communautaire. L'entretien des bâtiments municipaux est une priorité dans le but de les conserver en bon état le plus longtemps possible.
- En période hivernale, le garage municipal et la caserne incendie sont privés d'eau à cause du gel. Des travaux seront entrepris sous peu pour régler cette problématique.

## BABILLARD La vie communautaire

*C'est la rentrée automnale...*

**Les 50 ans et plus vous invitent cordialement  
à la 1<sup>re</sup> activité de la saison  
Samedi 19 septembre 2015  
Que la danse commence...!**

**Les Chevaliers de Colomb vous convient  
au brunch communautaire  
du dimanche 20 septembre 2015**

*La Municipalité souhaite une excellente  
rentrée scolaire à tous les élèves et à tout le  
personnel de l'école Saint-René-Goupil.*

## Bibliothèque municipale

Heures d'ouverture

Lundi : 18 h 30 à 20 h      Mardi : 14 h à 16 h

C'est un droit fondamental que de savoir lire et écrire.

La biblio municipale est un endroit par excellence pour parfaire ce droit indispensable au développement de chacun et chacune.

Responsable : Mme Paulette Dugas : 418 224-3721



## Séance ordinaire du conseil municipal

*La prochaine séance ordinaire se tiendra  
le mardi 8 septembre 2015 à 19 h 30.*

*C'est l'endroit idéal pour prendre connaissance des  
décisions que prennent les élus municipaux.*



## Municipalité de Saint-René-de-Matane

178, avenue Saint-René - C. P. 58 - Saint-René-de-Matane - G0J 3E0

Courriel : [st-renedematane@lamatane.ca](mailto:st-renedematane@lamatane.ca)

Tél. : 418 224-3306

Télec. : 418 224-3259

## Bulletin d'information municipale

Août 2015 - 42<sup>e</sup> numéro



## Service de l'administration

**Collecte de livres usagés. Vous avez des livres dont vous voulez vous départir?** Ces livres sont attendus par l'OPP de l'école Saint-René-Goupil. Les fonds amassés permettront la restauration de la biblio scolaire ainsi que l'achat de nouveaux livres. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Julie Gagné, Josée Roy, Sarah Desgagnés, Mélanie Gagnon, Katy Ouellet, Hélène Saint-Pierre ou Mélanie Bérubé. C'est pour une excellente cause.

Une élection partielle se tiendra le 4 octobre prochain afin de combler la vacance aux postes de maire et de conseiller au siège numéro 3. La nomination d'une secrétaire d'élection et d'une adjointe à la présidente d'élection a été faite en date du 4 août 2015; Diane Gagnon est nommée à ces fonctions. Les avis publics ont été affichés aux deux endroits désignés à cet effet.

La Ville de Matane a fait un remboursement de 11 673 \$ représentant le trop payé provisoire versus le réel 2014 dans le cadre de l'enfouissement des matières résiduelles au lieu d'enfouissement technique. Cette somme sera appliquée au poste budgétaire de la collecte des matières résiduelles (ordures) de l'exercice financier 2016.

La Municipalité a reçu une ristourne de 1 972,48 \$ de la Caisse Desjardins de La Matanie.

La Municipalité ayant demandé une aide financière au député de Matane-Matapédia, M. Pascal Bérubé, dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien routier municipal, et ce, pour l'amélioration de la route du Ruisseau-Gagnon, a reçu de M. Robert Poëti, ministre des Transports du Québec, une subvention maximale de 50 000 \$. Cette somme servira à défrayer que les coûts du resurfaçage asphaltique de la route. Cette subvention ne peut être dépensée ailleurs pour ce qui elle a été demandée. À défaut de la dépenser pour le resurfaçage asphaltique de certaines sections de la route du Ruisseau-Gagnon, la Municipalité ne pourra la recevoir. Il est obligatoire de transmettre au MTQ, dans les délais impartis, un audit du vérificateur comptable, qui prouvera que la subvention a été utilisée sur la route du Ruisseau-Gagnon.

À la suite d'un appel d'offres sur invitation écrite à 4 entreprises, PERMA LIGNES INC. a obtenu le contrat et a procédé au lignage des routes Richard, de la Boucanerie, du Ruisseau-Gagnon et de la Réserve-Faunique pour un montant de 3 207,80 \$, taxes incluses.

Nous vous informons, que suite à la démission de M. Pierre Thibodeau de son poste de maire de Saint-Ulric et par la même occasion de sa fonction de préfet de la MRC de La Matanie, M. André Morin, maire de Grosses-Roches, devient le nouveau préfet de la MRC. Est nommé préfet suppléant, M. Réginald Desrosiers, maire de Sainte-Félicité.

## Calendrier électoral 2015 - Élection partielle

### Pour une élection nécessitant la confection de la liste électorale

À la suite des démissions de MM. Roger Vaillancourt, à titre de maire et Gervais Fournier, à titre de conseiller au poste n° 3, une élection partielle est obligatoire. Cette élection aura lieu le dimanche 4 octobre 2015. Le vote par anticipation se tiendra le dimanche 27 septembre 2015.

4 août 2015 : **Nomination** d'une secrétaire d'élection et adjointe à la présidente d'élection : Diane Gagnon.

12 août 2015 : **Avis public** d'élection publié aux 2 endroits désignés.

21 août 2015 : **Premier jour** recevoir une déclaration de candidature.

30 août 2015 : **Dernier jour**, pour les propriétaires uniques et les occupants uniques, pour transmettre à la Municipalité un écrit signé demandant leur inscription sur la liste électorale avant son dépôt.

31 août 2015 : **Début de** la période pour les propriétaires et les occupants, les copropriétaires et les cooccupants qui n'ont pas transmis respectivement leur demande écrite ou leur procuration à la Municipalité avant le 35<sup>e</sup> jour et qui veulent en transmettre une au plus tard le dernier jour fixé pour la présentation des demandes de modification devant la commission de révision.

4 septembre 2015 : **Dernier jour** pour la confection de la liste électorale;

**Dépôt** de la liste électorale;

**Dernier jour** pour recevoir une déclaration de candidature, et ce, de 9 h à 16 h 30;

**Proclamation** des candidats élus sans opposition.

7 septembre 2015 : **Dernier jour** pour transmettre aux candidats proclamés élus une copie de la proclamation de leur élection.

12 septembre 2015 : **Dernier jour** pour donner l'avis public aux propriétaires uniques et copropriétaires indivis d'un immeuble, aux occupants uniques et cooccupants d'un établissement;

**Dernier jour** pour donner l'avis public de la révision;

**Premier jour** de la période potentielle des travaux des commissions de révision;

**Dernier jour** pour déterminer l'endroit où siègera toute commission de révision;

**Avis** au DGE, lorsque la révision n'a pas lieu ou est interrompue.

La suite du calendrier électoral à l'intérieur du bulletin de septembre 2015.

**Il a été porté à l'attention du conseil municipal, que le village est sillonné par les CHATS. Le problème n'est pas là. Le problème c'est que ces charmants petits animaux laissent leurs empreintes un peu partout où ils passent. Et ce n'est pas toujours agréable pour le voisinage. Vous avez un ou des chats? C'est votre droit. Toutefois, pouvez-vous faire en sorte que votre entourage ne subisse pas les méfaits que peuvent causer Minou ou Mimine?! C'est un message d'intérêt public.**

## LES ACTIVITÉS DU CONSEIL ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE... - ...EN JOURNÉE ET/OU EN SOIRÉE - AOÛT 2014

**6 août** : Rencontre de travail à la MRC de La Matanie – Collectes des matières résiduelles et recyclables – En après-midi - DG

**10 août** : Ouverture de soumissions – Resurfacement asphaltique « Sections de la route du Ruisseau-Gagnon » – DG, adjointe administrative et un employé des travaux publics

**10 août** : Séance ordinaire du conseil municipal – 19 h 30 – Mairesse suppléante, conseillers et DG

**17 août** : Rencontre de travail avec le Service de l'urbanisme – Modification de la réglementation – 18 h – Mairesse suppléante, conseillers, DG et MM. Olivier Banville et Matthieu Déborbe

**24 août** : Rencontre de travail – Étude des dossiers de mise en demeure en relation avec la réglementation d'urbanisme – 18 h 30 - Mairesse suppléante, conseillers et DG

**1 septembre** : Rencontre de travail préparatoire à la séance de septembre 2015 – Mairesse suppléante, conseillers et DG

## EN BREF...

Le 11 juin dernier, il y a eu une vente pour le défaut de paiement des taxes concernant une bâtisse située au 102, route de la Réserve-Faunique. Il y avait une somme due de 1 055,33 \$ pour les années 2012, 2013, 2014 et 2015. La Municipalité s'est portée acquéreur de cet immeuble pour la somme de 1 687,79 \$ (frais d'adjudication, frais de greffier et taxes) avec l'obligation de procéder à l'enlèvement et au déménagement de cette bâtisse dans les délais édictés par la loi et en conformité avec le certificat d'adjudication.

Le Service de l'administration est à élaborer présentement un appel d'offres concernant le traitement des matières résiduelles et recyclables. L'appel d'offres, en conformité avec la résolution 2015-08-218, sera publié sur le site Internet SÉAO conformément à loi, puisqu'il s'agit d'un contrat de plus de 100 000 \$. Le prochain contrat sera effectif à compter de janvier 2016.

La Municipalité a lancé un appel d'offres sur invitation écrite à 2 entreprises dans le cadre du resurfacement asphaltique de sections de la route du Ruisseau-Gagnon puisque le prix budgétaire de ce projet était inférieur à 100 000 \$. Toutefois, à l'ouverture des soumissions, les coûts de ce projet ont dépassé 100 000 \$ en incluant les taxes, soit 100 500, 13 \$ et 102 381,37 \$. Le conseil a dû rejeter les soumissions, car tout projet de 100 000 \$ et plus, incluant les taxes, doit faire l'objet d'un appel d'offres sur le site Internet SÉAO. Un 2<sup>e</sup> appel d'offres a donc été publié sur le site SÉAO, en date du 13 août 2015, conformément à la résolution 2015-08-205. L'ouverture des soumissions se fera le 3 septembre 2015. L'adjudication du contrat se fera lors de la séance ordinaire du mardi 8 septembre 2015.

Lors de la séance ordinaire du 6 juillet dernier, le conseil municipal a accordé, par la résolution 2015-07-196, la somme de 300 \$ au Groupe CommuEauTerre dans le cadre du festival du saumon, édition juillet 2015.

Le gouvernement du Québec offre de l'aide financière aux municipalités dont la capacité financière est plus limitée dans la réalisation de travaux visant à répondre à des problématiques importantes associées à l'état des infrastructures municipales de base, qu'elles soient à vocation municipale ou communautaire : **PIQM, volet 5.1**. La Municipalité pourrait bénéficier d'une aide financière de **65 %** applicable sur le coût maximal admissible. Les travaux de rénovation, de mise aux normes ou de remplacement d'infrastructures sont admissibles. Les infrastructures admissibles sont : mairie, caserne de pompiers, garage municipal et entrepôt, centre communautaire. **Les infrastructures à vocation sportive, récréative et culturelle ne sont pas admissibles à ce programme d'aide.** La Municipalité a **jusqu'au 18 septembre 2015** pour soumettre au MAMOT sa demande d'aide financière pour une sélection prévue à l'hiver 2016. La décision d'accepter ou de refuser cette subvention est la prérogative du conseil municipal. C'est à suivre.

## BABILLARD

**Lundi 7 septembre 2015 – Bureau fermé**

**Fête du Travail!**

## Le Groupe CommuEauTerre

invite la population à participer à une soirée en compagnie de Mathieu Lavoie, chansonnier

**DATE** : 12 septembre 2015

**QUAND** : Soirée

**LIEU** : Centre communautaire

2, rue de la Fabrique

Bienvenue à toutes et à tous!

## Collecte des ordures ménagères

### Retour au calendrier régulier

Prenez note qu'à compter du mois de septembre prochain les collectes des matières recyclables et des ordures ménagères se feront en alternance,

comme prévu au calendrier des collectes 2015,

une semaine, les bacs bleus

et une semaine, les bacs verts ou noirs.

## Moment de réflexion



« La vocation la plus élevée du **leadership** est la **croissance** et le **développement** des gens. »

Harvey Firestone